



BACHPEINT DILUANT

DILUANT POUR PEINTURE EPOXY

PRESENTATION

BACHPEINT DILUANT est une combinaison de solvants puissants pour diluée les peintures époxydes.

PROPRIETES PRINCIPALES

BACHPEINT DILUANT permet un séchage rapide, régulier et uniforme.

BACHPEINT DILUANT a une forte affinité pour les substances de caractère huileux, dérivés cellulosiques et résines synthétiques.

BACHPEINT DILUANT permet de fluidifier de nombreuses peintures époxydes, glycérophaliques et acryliques.

BACHPEINT DILUANT est non corrosif pour les métaux et a un haut pouvoir dégraissant et nettoyant à froid.

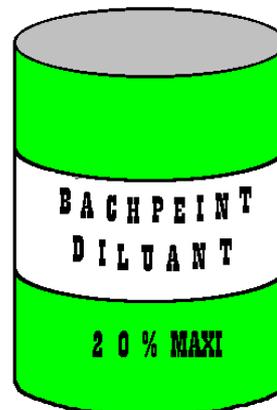
BACHPEINT DILUANT a une forte rapidité d'exécution pour le dégraissage des pièces en générale ou le nettoyage des sols plastiques avant peintures.

COMPOSITION

Combinaison de solvants Cétones.
Additifs régulateurs d'évaporation.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Masse volumique en g/l	: < 1000 g/l à 20°C
Réaction chimique	: neutre
Couleur	: incolore
Point d'éclair	: < 21°C



UTILISATIONS

Il est utilisé à l'état pur et à froid comme solvant de dégraissage et d'élimination des dépôts gras sur toutes les surfaces avant peinture.

Pour éliminer les protections temporaires, les colles, les traces de joints et les résines.

Nettoyage des sols après chantiers de peinture (chutes accidentelles pendant les travaux).

Pour réactiver des primaires et rincer des surfaces après utilisation de décapant de peinture.

Pour le nettoyage des matériels, brosses, pistolets, mélangeurs,...

MODE D'EMPLOI

Ajouter progressivement BACHPEINT DILUANT dans la peinture en agitant constamment celle-ci de façon à bien lui conserver son homogénéité sans jamais dépasser 20 %.

Pour le dégraissage, BACHPEINT DILUANT s'emploie pur à froid, soit au bain, soit au chiffon.

CONDITIONS D'EMPLOI ET DE STOCKAGE

Conserver hors de la portée des enfants, dans un local frais et aéré et à l'écart de toute source d'ignition. Refermer l'emballage après chaque utilisation. Prendre les précautions de stockage et de manipulation inhérentes aux produits inflammables de classe de point d'éclair inférieure à 21°C. Ne pas fumer. Ne pas pulvériser sur une flamme ou un objet incandescent. Manipuler dans un local ventilé. Eviter tout contact avec la peau et les yeux. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Sur les surfaces sensibles aux solvants (Plastiques, surfaces peintes,...) faire un essai préalable de compatibilité sur un endroit caché.

Fiche de sécurité disponible sur simple demande selon **décret 87200 du 27 mars 1987 en vigueur au 1er avril 1988.**

- Les informations contenues dans cette notice ne sont données qu'à titre indicatif et n'ont d'autre but que de faciliter le travail de nos clients.
- Les renseignements que nous donnons reflètent la réglementation en vigueur, et sont l'expression la plus exacte et la plus précise de nos connaissances actuelles.
- Les caractéristiques citées des produits fabriqués dépendent des conditions: de conservation, de stockage et de mise en oeuvre. De plus ces conditions échappant à notre contrôle, ces informations ne sauraient impliquer une garantie quelconque de notre part.
- S'assurer qu'il s'agit bien de la dernière édition.

Les renseignements figurant sur cette notice sont donnés de bonne foi. Nous attirons cependant l'attention des utilisateurs sur les risques encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres fins que celles pour lesquelles il a été conçu. Vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente.